

Projet filière horticulture-pépinière 2008-2012

Fiche action B1

Axe « adapter la logistique »

Action « optimiser la logistique d'expédition des produits »

Problématique	Grâce à son réseau routier, à l'implantation de nombreuses bases de logistique, à sa position centrale et à la proximité de l'Île-de-France, la région Centre dispose d'atouts importants en terme de logistique, avec même un pôle de spécialisation dans l'agglomération orléanaise. Or, les conditions de transport des végétaux de la région sont souvent médiocres. Et comme pour les produits issus du maraîchage et de l'arboriculture, la part du transport n'est pas négligeable dans le calcul du coût des végétaux. La filière n'exploite donc pas suffisamment les atouts logistiques de la région.
Objectif action	Optimiser la logistique des produits de l'horticulture-pépinière (améliorer la connaissance de la logistique, concentrer l'offre, diminuer les coûts, améliorer la qualité du transport, optimisation du conditionnement, étude des flux), au terme d'une réflexion menée collectivement par les entreprises intéressées.
Description action	Dans un 1 ^{er} temps, il faut approfondir la réflexion sur la logistique, peut-être dans un cadre inter-filières (avec la filière légumes, voire le secteur des fruits). Cela pourrait se faire par un benchmark des pratiques intéressantes conduites en France dans ce secteur ou dans d'autres domaines (étude OFIMER, expérience des entreprises du maraîchage), et en s'entourant des compétences d'un spécialiste de la logistique des produits frais. Un dialogue avec des logisticiens basés en région Centre pourrait être noué dans ce cadre. Dans un 2 ^{ème} temps et en terme de concrétisation finale, on pourrait envisager par exemple : - de réaliser un investissement commun dans une plate-forme collective visant à optimiser la ramasse - d'optimiser les coûts de transport par le biais d'appels d'offres passés en commun par plusieurs entreprises
Résultat visé	Etat des possibilités d'amélioration de la logistique Projets concrétisés au terme de cette action
Indicateur de suivi	Pour la 1 ^{ère} phase (inter-filières) : compte-rendu final sur les possibilités d'amélioration de la logistique Pour la 2 ^{ème} phase : déclinaison dans la filière hortic.-pépinière
Mise en oeuvre	Chambre Régionale d'Agriculture
Calendrier	2008-2010
Coût	Recours à un spécialiste : 40 jours x (1 400 € TTC + 100 € déplac.) Eventuel coût d'un stagiaire en complément Conduite de l'action : 25 j, dont 5 en 2008 Temps passé par les entreprises Investissement financier collectif
Demande Conseil régional	Financement à hauteur de 33,3 % de l'étude TTC, soit 20 000 €
Demande Etat	Financement à hauteur de 40 % de l'étude HT et hors frais de déplacement, soit 18 480 €